

Contenu de la formation pour les opérations de retrait:

La formation est à la fois théorique et pratique.

Contenu de la formation pour le personnel d'encadrement technique :

- « connaître les moyens techniques et matériels permettant de maîtriser l'aéroulque d'un chantier ; sur la base des résultats de l'évaluation des risques, être capable d'établir des plans de démolition, de retrait ou de confinement d'amiante, s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), et de les faire appliquer ;
- être capable de définir des procédures opératoires adaptées et spécifiques de l'activité exercée pour la préparation, la conduite et la restitution des chantiers. Etre capable de les faire appliquer. Les points suivants font notamment l'objet de mises en situation sur des chantiers école : être capable de définir des procédures de contrôle en cours de chantier et de les faire appliquer (concernant notamment les mesures d'exposition, l'étanchéité, les rejets et l'atmosphère de la zone de travail, le tunnel de décontamination) ;
- maîtriser l'aéroulque d'un chantier ».

Contenu de la formation pour le personnel d'encadrement de chantier :

- « être capable d'appliquer un plan de démolition, de retrait ou de confinement d'amiante ;
- connaître les notions d'aéroulque ;
- être capable d'appliquer les procédures opératoires spécifiques au type d'activité exercée pour la préparation, la conduite, la restitution des chantiers et les procédures de contrôle en cours de chantier ».

Contenu de la formation pour le personnel opérateur de chantier :

- « être capable d'appliquer les procédures opératoires spécifiques au type d'activité exercée pour la préparation, la réalisation, la restitution des chantiers et les procédures de contrôle en cours de chantier ».